

Décision DG n° 2019-320

**du 12 juillet 2019 portant nomination auprès du Comité scientifique permanent
« psychotropes, stupéfiants et addictions » de l'Agence nationale de sécurité du
médicament et des produits de santé**

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

- Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L. 5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;
- Vu** l'avis n° 2018-04 du Conseil scientifique en date du 26 septembre 2018 ;
- Vu** la délibération n° 2018-37 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2018 ;
- Vu** la décision DG n° 2019-319 du 12 juillet 2019 portant création du Comité scientifique permanent « psychotropes, stupéfiants et addictions » de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Comité scientifique permanent « psychotropes, stupéfiants et addictions », pour une durée de quatre ans à compter de la date de la présente décision :

En raison de leurs compétences en matière de pharmacologie, pharmaco-épidémiologie, toxicomanie, psychiatrie, neurologie, pédiatrie, anesthésiologie-réanimation, en évaluation et traitement de la douleur, en médecine générale, en pharmacie, ou en sciences sociales :

Madame ALARCON (Frédérique)
Monsieur AUTHIER (Nicolas)
Monsieur BERTHELOT (Jean-Marie)
Madame COPEL (Laure)
Monsieur DE HARO (Luc)
Madame DEBRUS (Marie)
Monsieur DELILE (Jean-Michel)
Madame JAUFFRET-ROUSTIDE (Marie)
Madame MAUGEZ (Marianne)
Monsieur MICHEL (Laurent)
Monsieur MOREAU (Cédric)

En qualité de représentants des centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance et d'addictovigilance :

Madame DAVELUY (Amélie), membre titulaire
Madame GIBAJA (Valérie), membre titulaire
Madame LAPEYRE-MESTRE (Maryse), membre titulaire
Madame MICALLEF ROLL (Joëlle), membre titulaire
Madame PEYRIERE (Hélène), membre titulaire
Madame VICTORRI-VIGNEAU (Caroline), membre titulaire

Madame BOUCHER (Alexandra), membre suppléant
Madame DEHEUL (Sylvie), membre suppléant
Madame DJEZZAR (Samira), membre suppléant
Monsieur LE BOISSELIER (Reynald), membre suppléant
Monsieur MALLARET (Michel), membre suppléant
Madame PAIN (Stéphanie), membre suppléant

En qualité de représentants des associations agréées des usagers du système de santé :

Madame GILANTON (Marie-Madeleine), Association APAISER S&C, membre titulaire,
Madame BORREL (Béatrice), Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques, membre suppléant,
Monsieur OLIVET (Fabrice), association Auto Support et réduction des risques parmi les Usagers de Drogues, membre titulaire,
Monsieur BENSO (Vincent), association Auto Support et réduction des risques parmi les Usagers de Drogues, membre suppléant.

Article 2 : Le Directeur des médicaments en neurologie, psychiatrie, anesthésie, antalgie, ophtalmologie, stupéfiants, psychotropes et médicaments des addictions est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 12 juillet 2019

Dominique MARTIN
Directeur général